

### Section 3.—Balance canadienne des paiements\*

Vers la fin de juin 1962, le premier ministre du Canada a annoncé la nécessité d'un vaste programme appelé à diminuer la pression qui s'exerçait sur le cours du dollar canadien et, ainsi, à stabiliser les transactions internationales du Canada et à affermir les réserves de devises. Malgré une certaine réduction, le déficit du compte courant ne cessait de causer des problèmes. Habitué à de fortes entrées de capitaux étrangers, le Canada s'était vu soudain dans une impasse du fait de la cessation des entrées nettes et, ces derniers temps, des sorties nettes. Il avait acquitté le solde d'importations de biens et services en puisant aux réserves d'or et de dollars américains.

Le gouvernement a imposé, à titre temporaire, des surtaxes de 5 à 15 p. 100 sur environ la moitié des importations. Aucune surtaxe ne frappait les importations de plusieurs aliments essentiels, de matières premières, d'éléments industriels et de machines agricoles qui interviennent directement dans le coût de la production au Canada ou le coût de la vie du Canadien moyen ou qui sont très nécessaires pour d'autres raisons. La surtaxe la moins élevée portait sur un gros volume d'articles moins indispensables que le Canada peut produire en abondance ou qu'il peut remplacer par d'autres produits canadiens. Une surtaxe de 10 p. 100 a frappé les articles dont les consommateurs peuvent remettre l'achat de la plupart à plus tard ou que la production canadienne peut fournir; la surtaxe la plus forte a atteint un certain groupe d'importations, dont les articles de luxe. La deuxième mesure, également temporaire, a réduit le montant des biens que les Canadiens en visite à l'étranger peuvent rapporter au Canada sans payer de douane. Ces deux mesures visaient à améliorer grandement le compte international du Canada.

La troisième mesure, qui coupait de 250 millions les dépenses gouvernementales, devait, en conjonction avec la surtaxe sur les importations, réduire le déficit budgétaire d'environ 450 millions en un an. A titre de mesure financière supplémentaire, le ministre des Finances devait affecter au financement de l'augmentation des réserves de devises des soldes de dollars canadiens égaux aux ventes de devises prises dans les réserves.

Le premier ministre a déclaré qu'au moment d'imposer ces restrictions les réserves officielles d'or et de dollars américains avoisinaient 1,100 millions, contre 2,056 millions au début de 1962. Pour augmenter les réserves, le Canada avait pris des dispositions afin d'obtenir un soutien financier international de bien plus d'un milliard de dollars en argent et en crédits de secours auprès du Fonds monétaire international, du *Federal Reserve System* des États-Unis et de la Grande-Bretagne, et de l'*Export-Import Bank* à Washington. Après avoir prélevé une tranche de 650 millions, le Canada possédait des réserves officielles d'or et de devises de 1,809 millions au milieu de l'année.

Les mesures adoptées démontraient jusqu'à quel point le gouvernement était résolu à maintenir le cours du dollar canadien fixé en mai à 92½c. par rapport au dollar américain. (Voir aussi la section 4 de la Partie I du chapitre XXIII sur le régime monétaire et le système bancaire.)

Les variations des transactions commerciales et financières du Canada avec les autres pays qui ont concouru à rendre nécessaire l'adoption des mesures précitées sont résumées dans les états de la balance canadienne des paiements internationaux. Le compte courant, qui embrasse tous les échanges courants sur biens et services,

\* On trouvera plus de renseignements dans le rapport annuel du B.F.S.: *Canadian Balance of International Payments and International Investment Position* (n° de catalogue 67-201) et dans *Quarterly Estimates of the Canadian Balance of International Payments* (n° de catalogue 67-001).